Liberte Politique

Jean-Philippe Preau "promouvoir les valeurs chétiennes qui sont au cœur de la culture française"

Article rédigé par Antoine Besson, le 31 mai 2012

Jean-Philippe Preau, candidat dans la 4eme circonscription de l'Oise, détaille pour les lecteurs de libertepolitique.com ses mesures et valeurs.

Votre candidature:

Pourquoi vous présentez-vous?

Pour défendre les valeurs de droite, en particulier, les valeurs issues de ses racines chrétiennes.

Dans quelle circonscription?

Quatrième de l'Oise, face à Eric Woerth.

Pour quel parti?

Le CNIP avec le soutien du MPF, de DLR et du RPF.

Qu'est-ce qui vous motive personnellement ?

Porter haut et fort les valeurs traditionnelles de la France à l'Assemblée Nationale.

En quoi votre candidature a-t-elle un sens dans le contexte politique actuel ?

Je me présente face à Eric WOERTH, mis en examen dont je considère que la candidature n'est pas raisonnable.

Comment envisagez-vous votre action si vous êtes élu ?

Agir dans le domaine d'une vraie réforme des retraites selon les principes définis par M. BICHOT dans le site FSP.

Si vous n'êtes pas élu comment envisagez-vous la suite de votre engagement politique ?

Continuer à me battre dans la circonscription pour promouvoir les valeurs chétiennes qui sont au cœur de la culture française.

Votre programme:

Dans le contexte de crise que nous traversons, comment imaginez-vous les mesures économiques à prendre pour remettre l'économie au service de l'Homme ? En particulier la finance ?

Je souscris au « politique d'abord ». la finance doit donc être au service de la politique et de la promotion de

la dignité humaine et pas l'inverse.

François Hollande a proposé un programme qui annonce de nombreuses réformes de société directement liées au respect de la vie. Quelles sont vos positions sur l'euthanasie et la recherche sur les cellules souches embryonnaires ? L'avortement ?

Résolument contre, dans l'esprit des « principes non négociables » que j'entends promouvoir à l'Assemblée si je suis élu.

Le Président entend également réformer le mariage civil pour l'ouvrir aux personnes de même sexe. Le ministre de la famille a déjà pris des engagements allant en ce sens. Cela ouvrirait bien évidement la porte à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. Comment vous situez-vous par rapport à ces débats ?

Résolument contre. Le mariage est la cellule de base de la société, union d'un homme et d'une femme en vue de créer une famille.

L'Education nationale est en échec depuis de nombreuses années. En partie parce que cette institution est le siège d'une idéologie permissive, égalitariste et dépassée ; mais aussi parce qu'elle privilégie le « pédagogisme » sur la transmission des savoirs. Quelle est votre analyse et comment redresser la barre ?

Tout d'abord rendre aux parents le libre choix de leur école en instituant un système leur permettant de subventionner l'école de leur choix. Pour le reste, le problème vient de l'orientation soixante huitarde et gauchisante de la formation des maitres et des professeurs et la main mise des syndicats de gauche sur le Ministère. C'est une œuvre de longue haleine mais il faut restituer au pays une formation des enseignants qui soit indépendante de la pensée unique.

La gestion de l'Education nationale est actuellement très centralisée ce qui peut-être un frein à l'attention aux enfants sur le terrain. Qu'en pensez-vous ?

Il faut donner aux chefs d'établissement une plus grande autonomie dans le choix de leurs enseignants et leur pédagogie. Le financement des écoles par un système de type néerlandais, c'est-à-dire via le choix des parents, me paraît une bonne méthode pour y parvenir.

La France est en situation de crise et face à un impératif de mise en adéquation de ses dépenses publiques (55% du PIB) avec ses ressources publiques (45% du PIB). Pourtant elle a l'une des administrations étatiques les plus lourdes d'Europe et ses missions, effectifs et structures n'ont pas évolué malgré la décentralisation et le changement du monde environnant. Les Français la ressentent aujourd'hui comme de moins en moins efficace et de plus en plus contraignante. Comment selon vous serait possible la recherche d'un nouvel équilibre qui ne se traduise pas tout simplement par un surcroît d'effectifs et un surcroît d'impôts, mais un allègement et une plus grande efficacité ?

Il faut agir sur la simplification administrative : un seul système de retraite par points, la suppression du mille feuille « région, département, communauté de communes, commune » génératrice d'inflation des effectifs et de coûts inutiles.

La famille est cellule de base de la société. Sa définition légale est cependant de plus en plus floue. Comment dans ce contexte définiriez-vous la politique familiale ?

Il faut rendre à la famille sa fonction de cellule de base de la société et lui donner les moyens d'exercer cette fonction essentielle pour un avenir serein du pays : salaire familial, points de retraite accordés aux mères de famille, réserver le nom de famille à un homme, une femme et leurs enfants.

Quel est son but ? Que préconisez-vous comme mesures pour protéger les familles en France, les encourager dans leur œuvre d'éducation et de préparation de l'avenir, leur rendre justice ?

Les parents doivent agir pour que leurs enfants s'épanouissent dans la société et aient la volonté de combattre les injustices et les lois mortifères. Il faut pour cela qu'ils aient le libre choix de leur école et son financement public, le choix pour la mère de famille d'un travail extérieur ou du travail que constitue l'éducation de ses enfants.

Comment selon vous devrait se concrétiser la priorité aux plus pauvres (en matière de retraites, logements et santé par exemple) ?

Aucune société qui est soucieuse de la dignité de la personne humaine ne peut tolérer la misère. Il faut donc rétablir pour tous le droit au travail, cette participation de l'homme à la Création. Il faut donc taxer tout ce qui vient de pays à bas coûts de main d'œuvre afin de créer et de financer des emplois pour tous. Dans les cas les plus difficiles, la puissance publique doit prendre en charge les plus démunis et leur rendre leur dignité pour qu'ils aient le courage de trouver un emploi épanouissant et rémunérateur. La santé doit rester une priorité pour tous.

Les libertés religieuses et de conscience sont des piliers de notre république. Ces deux principes s'incarnent souvent dans une bonne pratique de la laïcité sur le plan politique. Pourtant ce terme est ambigu et au cœur de bien des débats. Comment définiriez-vous la laïcité et comment s'applique-t-elle en politique ?

La laïcité a été définie par le Christ lui-même « rendez à César, ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ».. Cela dit, la puissance publique ne doit pas combattre le plan de Dieu. Donc, distinction du spirituel et du temporel mais en aucun cas « séparation ».

www.jppreau.com